L’histoire complète de Tizi Ouzou

Le délit de photographier

Le 27 décembre j’assiste à la manifestation du Hirak à Tizi Ouzou. Le soi-même, les policiers viennent me cueillir dans ma chambre d’hôtel et me demandent de les suivre avec toutes mes affaires. Une fois arrivé au commissariat central ils ne cessent de me dire qu’ « *il est interdit aux étrangers de prendre des photos des manifestations* ». En fouillant tous mes documents écrits (cahiers de bord, notes de lecture de livres, "Gauche alternative"), un policier me demande « *Pourquoi tout ces écrits?* ». Un autre policier liste scrupuleusement les livres que j'ai en ma possession. La culture serait-elle, pour les policiers algériens, nuisible ? Plus tard les policiers me reprocheront d’avoir parlé avec des manifestants ! J'ai ainsi passé, en deux temps, dix heures au poste.
Ainsi assigné à résidence à Tizi Ouzou, à chaque fois que je vais les voir au commissariat central, pour récupérer mon passeport, ils me disent, soit que je l’aurai demain, soit qu’il faut attendre les ordres d’Alger. Durant toutes ces visites je leur demanderai dix fois de me montrer le texte de loi interdisant aux étrangers de prendre des photos de manifestations, ils le ne me le monteront jamais. La police algérienne ne s’inventent-elles pas ses propres lois ?

Quels soutiens ?

Pour récupérer mon passeport, je m’adresse au consulat français d’Alger pour qu’il intervienne auprès des autorités algériennes. Dans un premier temps il refuse, disant ne pas vouloir se substituer à celles-ci.
Me sentant à la merci de la police algérienne, je cherche de l’appui ailleurs ; c’est-à-dire auprès de: la presse algérienne et surtout des forces militantes françaises. Un journaliste du quotidien « Liberté » a fait paraître un article expliquant très bien la situation. Parmi les 1 500 personnes auxquelles j’ai envoyé des courriels, nombreuses sont celles qui ont écrit au consulat français d’Alger ou au Ministre français des affaires étrangères, fait suivre mes e-mails et surtout ameuté les médias grenoblois (radio, télé, site, journal). Radio-France bleue-Isère, France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, « Place Grenette », le Dauphiné libéré ont en effet très bien relayé l’information.

L’épilogue

Ces actions ont infléchi progressivement l’attitude du consulat français d’Alger. À partir du 5 janvier j’ai pu avoir un contact régulier avec l’assistante sociale de cette institution. Celle-ci m’annoncera qu’elle recevait une quantité de courriels demandant, non toujours aimablement, au consulat d’intervenir. Puis, une douzaine de jours après 27 décembre elle m’informera que le consul français d’Alger est intervenu en personne auprès du Ministre des Affaires étrangères algérien pour la remise du passeport à l’intéressé. Je pense que cette intervention a été déterminante. Cependant, cette remise ne sera pas immédiate ; elle sera précédée par la recherche commune entre la police et moi-même d’une place d’avion que je devrai payer de ma poche ! Et elle sera effective seulement lorsque, dans le cadre d’une procédure d’expulsion, je monterai dans l’avion.

Jean-François Le Dizès